



LA FEUILLE D'AVP

ÉCOUTER ET SERVIR

AVANT-PROPOS

Depuis notre Feuille de juin, plusieurs événements festifs sont venus animer notre Territoire : la fête de l'Étang, le festival d'Othe et Armance, qui a connu un franc succès et pour finir début septembre, la Fête du Bois avec une réussite sans précédent.

Ces événements sont venus atténuer une actualité moins réjouissante, pour ne pas dire inquiétante, en particulier sur la problématique énergétique. Un article dans les pages qui suivent, va traiter des différentes décisions qui ont été prises en conseil municipal, afin de réguler et limiter les conséquences de ces augmentations « exponentielles ».

Par ailleurs, j'ai assisté à la rentrée scolaire, qui s'est bien déroulée, autant à la maternelle La Fontaine qu'à l'école élémentaire Jean Moulin.

Pour le reste et pour évoquer nos principaux projets : la rénovation des sanitaires de l'école Jean Moulin, le projet Micro Folie/Médiathèque, le projet de rénovation des chauffages des 17 bâtiments communaux, se poursuivent, les deux derniers projets étant suivis précisément par la Préfecture.

Pour conclure, nous inaugurerons bientôt le deuxième « city stade » installé sur l'ensemble sportif de la commune déléguée de Pâlis.

Une bonne nouvelle, nous avons accueilli le 26 septembre dernier notre nouvelle DGS (Directrice Générale des Services), Emeline Monier, une fille du Territoire, puisque résidant à St-Mards-en-Othe. Nous la retrouverons dans la prochaine N'Othe pour un portrait.

Encore un grand merci à nos personnels, tant techniques qu'administratifs, pour leur investissement au quotidien.

Roland BROQUET et son équipe.

AIX-EN-OTHE

NOUVEAU : ouverture du LAEP

Depuis le 20 septembre, le Lieu d'Accueil
Enfant-Parent de la Commune d'Aix-
Villemaur-Pâlis a ouvert dans les locaux de
l'Accueil de Loisirs.



L'accueil au LAEP est **libre, gratuit et anonyme**. Ce lieu est adapté aux jeunes enfants avec de nombreux jeux à disposition ; des accueillant(e)s sont présent(e)s pour recevoir les familles, écouter et faciliter les échanges :

- Pour la collectivité : c'est une labellisation par la Caf de l'Aube qui s'inscrit dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, partie « Parentalité ».

Une convention de financement et d'objectifs est également signée avec ce même partenaire CAF de l'Aube et avec la MSA. Cette convention permet un financement par le biais d'une prestation de service.

- Pour les enfants : c'est un lieu de sociabilisation où ils découvrent la vie collective, le partage, l'autonomie et le jeu.
- Pour les parents (mais aussi les papis, mamies, les futurs parents ou accompagnants) : c'est un lieu sécurisant d'échanges et de dialogues. Une pause dans le quotidien pour exprimer son vécu, ses expériences, ses questionnements avec d'autres parents.

Le LAEP est ouvert tous les mardis de 8h30 à 11h30, UNIQUEMENT en période scolaire, dans les locaux de l'Accueil de Loisirs, 2 bis rue Georges Renaudot Aix-en-Othe.

Aucune inscription préalable n'est demandée.



PERMANENCE URBANISME

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aube (UDAP) va assurer des permanences un mercredi après-midi par mois à la mairie d'Aix-en-Othe sur rendez-vous afin de renseigner au mieux les usagers concernant l'urbanisme dans le secteur des monuments historiques.

Voici les dates :

- Le mercredi 16 novembre 14h à 17h,
- Le mercredi 21 décembre 14h à 17h.



Pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler la mairie d'Aix-en-Othe au 03 25 46 75 00 !

La permanence sera maintenue en fonction du nombre de rendez-vous pris.

Si vous avez des questions sur des projets à venir, n'hésitez pas !

RÉOUVERTURE AU PUBLIC DE LA GENDARMERIE

La brigade de proximité d'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS était fermée depuis un an et demi à l'accueil du public.

À compter du lundi 31 octobre 2022, la BP AIX-VILLEMAUR-PÂLIS ouvrira ses portes en alternance avec la brigade d'ESTISSAC aux horaires habituels :

- Du lundi au samedi : 8h/12h et 14h/18h
- Dimanche et jours fériés : 9h/12h et 15h/18h

Les jours d'ouverture des 2 unités distantes seulement de 10kms sont les suivants :

- 📍 BP AIX VILLEMAUR PÂLIS : les lundis, mercredis et samedis (jours prévus sur la signalétique Gendarmerie),
- 📍 BP ESTISSAC : les mardis, jeudis, vendredis et dimanches.



COLIS DE FIN D'ANNÉE

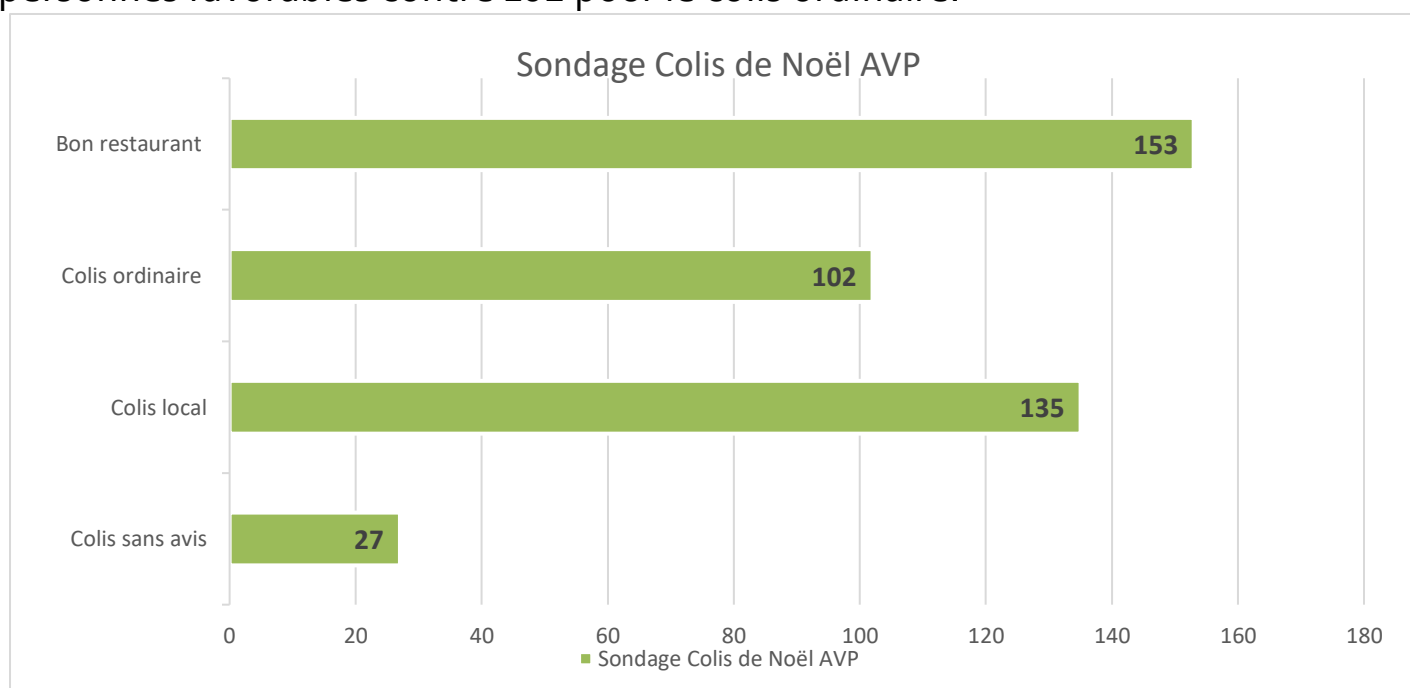
Comme chaque année, la municipalité maintient la distribution de colis de fin d'année pour les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus inscrits sur les listes électorales. Toutefois son concept évolue.



Ainsi en juin dernier, nous vous avons demandé de nous donner votre avis sur vos souhaits : un colis ordinaire comme les années précédentes ou bien un colis local ou bien encore le bon restaurant après le succès de 2021.

Vous avez été 417 (sur 667) à nous répondre.

Le bon restaurant est maintenu avec 153 personnes ainsi qu'un colis local avec 135 personnes favorables contre 102 pour le colis ordinaire.



La distribution des colis de fin d'année et des bons « restaurant » 2022 aura lieu de la façon suivante :

- **À Aix-en-Othe** : le mercredi 21 décembre salle des mariages de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- **À Pâlis** : Le mardi 20 décembre 2022 de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.
- **À Villemaur-sur-Vanne** : Le mardi 20 décembre 2022 de 13h30 à 17h30.

Toute personne ne pouvant se présenter durant la distribution est priée de se faire connaître à la mairie au 03.25.46.75.00 avant cette date.

RÉOUVERTURE DE L'ÉGLISE DE LA NATIVITÉ

Le dimanche 11 septembre dernier, les paroissiens ont été heureux de vivre leur première cérémonie dans l'église paroissiale, après 2 années et demie de fermeture !

Quelques amis de la paroisse s'étaient réunis le jeudi précédent, afin d'opérer une large « toilette » de l'édifice inaccessible depuis tout ce temps.

Après les élections municipales du 15 mars 2020, notre nouvelle équipe a découvert dans les dossiers en cours, un arrêté municipal daté du 18 mars 2020 et stipulant « la fermeture de l'édifice pour des raisons de sécurité » jusqu'à nouvel ordre. L'arrêté précisait que la réouverture ne pourrait s'effectuer qu'après accord de l'UDAP (ex-Bâtiments de France). Renseignements pris auprès des services techniques, nous apprenons qu'à l'initiative d'un paroissien, une « nacelle araignée » a été introduite dans l'édifice afin de vérifier les éventuels désordres dans les voûtes.



Courant septembre 2020, je prenais contact avec Monsieur Luciani de l'UDAP, afin de connaître la ou les procédures à mettre en œuvre pour envisager la « réouverture de l'église ». Monsieur Luciani, surpris de mon appel, m'explique que l'UDAP n'a jamais été consultée à ce propos et me fait sentir son désagrément, de même pour l'intervention de la nacelle dans l'édifice. Toute opération ou décision concernant un édifice classé Monument Historique, doit obligatoirement, recevoir l'assentiment de l'UDAP !

Suite à ce contact, Monsieur Luciani, à notre demande est venu sur place, prendre la mesure des désordres. Difficile de prendre une décision sans l'examen et l'assentiment d'un architecte. À ce moment, les hypothèses se sont succédé pour savoir comment s'organiser, afin de prendre une décision qui soit en conformité avec la sécurité du lieu.

Nous avons perdu un an avec tous ces attermolements et fin décembre 2021, un architecte a accepté la mission d'investigation de l'édifice, afin de minimiser les désordres signalés, et permettre la réouverture. Mais il fallait encore faire tomber d'autres barrières sécuritaires, sanitaires etc...

Ce qui a conduit, à notre grande satisfaction, à la réouverture de cette belle église de la Nativité.

Mais tout n'est pas terminé et je vous ferai part, dans une prochaine communication des programmes de travaux envisagés, autant sur l'église de la Nativité (fuite importante zinguerie sur le chœur, restauration des portes et investigation des désordres constatés dans les voûtes) que sur la chapelle St Avit, (restauration de la porte, nettoyage des fientes de pigeons, fuite sur le dôme, repiquage toiture).

Ces travaux vont être, dans les semaines qui viennent, revus avec les services de l'UDAP, planifiés pour une partie, en fonction des aides financières que pourra nous apporter l'Etat.

RECENSEMENT - 2023

La campagne de recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

Un agent recenseur, recruté prochainement par la mairie et dont vous connaîtrez le nom dans la prochaine N'Othe, se rendra à votre domicile. Celui-ci aura une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée

est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

Vous aurez le choix entre remplir un formulaire papier ou répondre à l'enquête sur internet.

Réservons un bon accueil aux agents recenseurs !



C'EST QUOI



Tu as entre 15 et 29 ans et tu habites dans le Grand Est ? Inscris-toi sur Jeun'Est !

C'est un site, une appli pour tous et une carte pour les lycéens. Selon ton profil (lycéen, apprenti, étudiant, service civique, en emploi ou demandeur d'emploi), tu bénéficies d'avantages dans la culture (cinéma, livre, spectacle), le sport et des bons plans. Tu as la possibilité de participer à des jeux-concours et de retrouver des actualités, des infos pratiques et toutes les aides qui peuvent te soutenir dans tes projets.

Si tu n'es pas lycéen, ta « carte » sera virtuelle. Retrouve-la sur ton compte sur l'appli Jeun'Est.

Jeun'Est t'accompagne partout ! <https://www.jeunest.fr/>



LE PASS CULTURE

Pour les jeunes de moins de 18 ans

Le **pass Culture** accompagne les jeunes de moins de 18 ans au quotidien en leur offrant un plus grand accès à la culture à travers une part collective, à partir de la classe de 4^e et une part individuelle, à partir de 15 ans. L'offre individuelle est accessible via l'application et permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20€ à 15 ans, 30€ à 16 et 17 ans), tandis que l'offre collective fait l'objet d'une réservation par leur enseignant sur une plateforme dédiée.



Pour les jeunes de 18 ans

Le **pass Culture** permet aux jeunes de 18 ans de disposer d'un montant de 300€ pendant 24 mois à utiliser sur l'application pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques.

Le **pass Culture** a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs, il n'est donc pas possible de se faire livrer des biens matériels. Les achats de biens numériques (ebook, SVoD, jeux vidéo...) sont plafonnés à 100€.

<https://pass.culture.fr/le-dispositif/>



Jardins solidaires proches du centre d'Aix en Othe

le jardin solidaire c'est:

Des parcelles de terre mises à disposition.
Des bénévoles qui proposent conseils, aides et échanges autour du jardin.

renseignements:

Jean C. 06 08 77 79 21

ou Alain M. 07 82 55 36 30.

CRISE ÉNERGETIQUE

La crise de l'énergie qui touche actuellement la France, l'Europe et une grande partie du Monde conduit à l'explosion des prix de l'énergie. Notre commune est déjà impactée fortement, mais le sera encore plus en 2023 et 2024.

Pour 2022, c'est surtout le prix du fuel et des carburants qui ont un impact, le contrat de gaz nous protégeant jusqu'à fin 2022 et le contrat d'électricité jusqu'à la fin 2024. Cette année, le prix du fuel est multiplié par 2 par rapport à 2021. Cela va détériorer nos résultats de 30 000 € à 40 000 € si nous ne faisons rien.

Pour 2023, le prix du gaz sera multiplié par 9 et nous passerions d'une facture annuelle de 30 000 € à une facture de 270 000 € si nous ne faisons rien ! Autant dire que ce ne sera pas possible !

Pour 2024, si cette crise continue, mais rien ne permet de dire qu'elle sera terminée, les prix de l'électricité pourraient être multipliés par 5 ou 10 !!!

Si l'Etat prévoit des aides pour les collectivités locales, il ne faut pas trop compter dessus et prendre nous-mêmes notre destin entre nos mains.

Il convient donc de prendre toutes les mesures possibles et raisonnables pour baisser la consommation d'énergie et éviter tous les gaspillages.

Lors de sa séance du 13 octobre dernier, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité les mesures suivantes :

- Arrêt de l'éclairage urbain la nuit entre 23h00 et 05h00 à compter du 1^{er} novembre 2022,
- Annulation de l'investissement dans des nouvelles décorations de Noël,
- Illuminations de Noël uniquement dans les centres des villages et entre le 10 décembre et le 10 janvier,
- Limitation de la température dans les bâtiments réservés à la petite enfance à 20 °C le jour et 17°C la nuit et le week-end,
- Limitation de la température dans les autres bâtiments à 19 °C le jour et 16°C la nuit et le week-end,
- Fermeture des bureaux et salles non utilisés et mise des radiateurs en hors gel,
- Révision des robinets thermostatiques et réparations des « fuites » énergétiques,
- Révision des périodes de chauffage (horaires, jours), pour chauffer au plus juste,

- Sensibilisation des utilisateurs des bâtiments communaux et consignes écrites pour l'utilisation de ces bâtiments,
- Augmentation de 50 € du prix de la location des salles polyvalentes d'octobre à fin avril pour participer à la dépense d'énergie et pénalité de 50 € si les consignes de baisse du chauffage en fin d'utilisation ne sont pas respectées,
- Étude pour regrouper des lieux afin d'en fermer certains : périscolaires de Villemaur et Pâlis, trésorerie d'Aix, local des anciens à Aix, etc... À l'étude.

Nous traversons une crise sans précédent et c'est tous ensemble, au moyen d'actions fortes et de petits gestes au quotidien que nous parviendrons à la surmonter. Les directeurs d'école et les présidents des associations que nous avons contactés nous ont déjà confirmé leur soutien et ont d'eux-mêmes engagé certaines actions : fermeture de certains radiateurs, limitation de l'aération des salles, etc.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

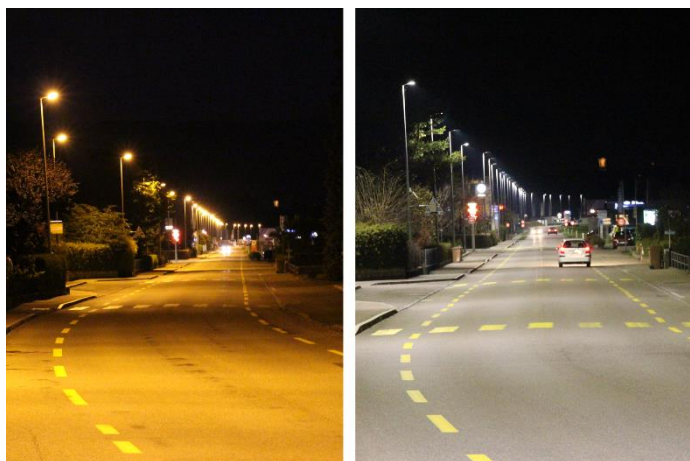
Comme beaucoup de communes, nous avons initié le passage de l'éclairage public avec lampes au sodium à un éclairage par leds. La réalisation est faite à Villemaur et Pâlis, mais pas encore à Aix (la commande a été passée, mais il y a une pénurie de lampes...).

À noter qu'en plus d'une consommation moindre, les leds sont programmées pour baisser la puissance au cours de la nuit :

- Jusque 20h00 : 100 %
- De 20h00 à 22h00 : 85 %
- De 22h00 à 24h00 : 70 %
- De 00h00 à 06h00 : 50 %
- À partir de 06h00 : 100 %

Selon une étude du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube, avant le passage aux leds, l'éclairage public consommait 375 MWh pour un coût annuel de 56 200 € (aux conditions tarifaires actuelles). Avec le passage aux leds dans les trois communes, la consommation annuelle serait de 188 MWh pour un coût de 28 200 €. Avec une coupure nocturne, la consommation ne serait plus que de 131 MWh pour un coût de 19 700 €. Le gain serait donc de 8 500 € pour cette coupure, et au total nous économiserions 36 500 €.

Le passage aux leds à Aix-en-Othe viendra encore réduire ce coût.



Vacances d'Automne

SECTEUR ADOS COLLEGIENS & LYCEENS

DU 24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE



INSCRIPTIONS
<http://linktr.ee/ados.avp>

Des questions ? Une idée ?
Ecris moi à
coordo.ados@aix-villemaur-palis.fr
Appelle moi au 06.08.71.20.12

Luca Secteur Ados AVP

Bulletin d'inscription à télécharger ou à remplir en version physique.

Mairie d'Aix-Villemaur-Palis
1 Pl. de l'Hôtel de Ville, 10160 Aix-Villemaur-Palis:
Pôle Scolaire-Enfance-Jeunesse
03.25.46.75.06 / 06.77.30.73.20



DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 19H00

21 RUE DES VANNES
AIX-EN-OTHE
10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
TEL : 06 . 08 . 71 . 20 . 12



ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ANS
VACANCES DE LA TOUSSAINT
DU 24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2022

WILD WILD AIX...

Une plongée au coeur du Far West en Pays d'Othe !

ACCUEIL DE LOISIRS ROGER COGEZ
2 BIS RUE GEORGES RENAUDOT, 10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS



PROGRAMME

	MATIN	APRES-MIDI
L 24 / 10	VISITE D'UNE BRASSERIE 	BUBBLE FOOT
M 25 / 10	SPORT AU COSEC 	APREM DEVOIRS Faire ses devoirs au Secteur, c'est mieux que tout seul !
M 26 / 10	CREATION COURT-METRAGE 	Du scénario au montage, en passant par le jeu d'acteur, la recherche de lieu et d'accessoires. Viens réaliser ton court métrage de A à Z au Secteur Ados !
J 27 / 10	Tarif 1 On passe la journée à Troyes, le planning est à prévoir mais on sait qu'on mangera au Pulp !	JOURNEE A TROYES
V 28 / 10	CREATION COURT-METRAGE (suite) 	La suite et la fin de la réalisation du Court-Métrage !

VENDREDI 28 OCTOBRE SOIREE PARENT/ADOS
Comme l'année dernière, venez passer un moment convivial avec votre ado et les autres parents.
ET SI CETTE ANNEE ON SE FAISAIT UN PETIT FILM ?

	MATIN	APRES-MIDI
M 02 / 11	CHILL AU SECTEUR 	JEUX AU PARC
J 03 / 11	Tarif 3 	JOURNEE LASER QUEST Un nouveau laser game, des nouveaux mods... Il n'en fallait pas plus pour nous faire retourner chez eux !
V 04 / 11	SPORT AU COSEC 	RETRO GAMING

Allemagne
Tu veux partir en Italie ou en Allemagne ?
Italie
Un projet de voyage en Europe est en cours au Secteur Ados, viens en parler avec les autres Jeunes qui l'organisent.

DÉCOUVRE TON TERRITOIRE
A chaque période de vacances les jeunes partiront à la découverte des artisans du Pays d'Othe. Apiculteurs. Fromagers. Cultivateurs... Nombreux sont les artisans faisant la richesse de notre région et on commence en Octobre avec la Brasserie Thibord à Aix-Villemaur-Palis !

TARIFS

Quotient Familial	AIX-VILLEMAUR-PALIS, Communes Conventionnées (+ extérieurs travaillant à Aix-Villemaur-Palis)			Extérieurs
	Famille 1	Famille 2	Famille 3	
Adhésion Annuelle	85 €	85 €	85 €	25 €
T1	4,80 €	6,13 €	8,30 €	13,00 €
T2	9,20 €	12,26 €	16,60 €	23,00 €
T3	13,60 €	18,80 €	24,90 €	34,00 €
T4	18,00 €	24,34 €	33,20 €	46,00 €
T5	22,40 €	30,88 €	43,50 €	58,00 €
T6	27,94 €	36,42 €	49,80 €	69,00 €

SI TU NE PEUX PAS VENIR AU SECTEUR ADOS LE SECTEUR ADOS VIENT A TOI !
Un service de Navette en Minibus est mis en place. Nous pouvons venir te chercher et te ramener.

JEUX COOPÉRATIFS

INITIATION À LA DANSE COUNTRY

ATELIERS CUISINE

SORTIE À LA MER DE SABLE

ATELIERS CRÉATIFS :
DÉCORATION COSTUMES FRESQUES

GRANDS JEUX

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

DU 24 AU 28 OCTOBRE
Julie
Benjamin, Ludivine,
Manon, Maxime,
Meggy, Mélodie

DU 2 AU 4 NOVEMBRE*
Brigitte
Adeline, Benjamin,
Florence, Ludivine,
Manon, Nathalie
*Accueil de loisirs fermé le 31/10 et 01/11

INFOS ACCUEIL DE LOISIRS :
brigitte.choiselat@aix-villemaur-palis.fr
03 25 73 80 72 ou 06 77 30 67 73

TARIFS ET INSCRIPTION SUR LE PORTAIL FAMILLE :
<https://mairie-aixenothe.leta-familles.fr>

SERVICE SCOLAIRE-ENFANCE-JEUNESSE - MAIRIE AIX-EN-OTHE :
coordo.ctg@aix-villemaur-palis.fr
03 25 46 75 06 ou 06 77 30 73 20



STOP ABANDON

En vigueur depuis le 1er octobre 2022, ce texte vise à vérifier que vous avez bien pris connaissance des implications que suppose la possession d'un chat, d'un chien, d'un furet, d'un lapin, etc. Il précise pour l'animal concerné :

- ses besoins physiologiques, comportementaux et médicaux, au quotidien ;
- les obligations relatives à son identification (puce électronique ou tatouage) ;
- les coûts et les implications logistiques (espace souhaitable, sorties, gardiennages pendant les vacances, etc.) liés à la satisfaction de ses besoins tout au long de sa vie.

Tout savoir :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16006>

Service public

<http://urlr.me/n49Fp>

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



RAPPEL

Tout chat non identifié est considéré comme errant et s'il est capturé sur le territoire d'AVP, sera stérilisé et identifié au nom de la commune ou de l'association « Sauver les chats errants ».

CONSULTATION CITOYENNE



Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la mairie d'Aix-Villemaur-Pâlis et le Pays d'Othe-Armance souhaitent associer les habitants à la construction du projet de revitalisation. Logement, mobilité, commerces, équipements et services, tourisme, développement durable, espaces publics, culture... Autant de thèmes sur lesquels nous devons réfléchir ensemble pour améliorer de manière durable notre cadre de vie.

Nous vous partagerons un questionnaire en ligne d'ici fin octobre via la page Facebook « Ville d'Aix-Villemaur-Pâlis ». Pour celles et ceux qui seraient plus à l'aise

avec le format papier, vous pouvez écrire vos réponses aux questions ci-dessous sur une feuille et la déposer de manière anonyme dans la boîte située dans l'entrée de la mairie, **AVANT LE 18 NOVEMBRE 2022**.

En tant qu'habitant(e) d'Aix-Villemaur-Pâlis :

1. Que trouvez-vous de particulièrement bien à AVP ?
2. Que trouvez-vous de vraiment pas terrible à AVP ?
3. Qu'est-ce qui n'existe pas et que vous aimeriez trouver à AVP ?

Merci par avance pour votre contribution !

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE D'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

C'est la rentrée à la médiathèque ! Le 10 octobre dernier, les enfants des classes de l'école maternelle sont venus écouter une histoire et emprunter des livres. Ils reviendront ensuite une fois par mois, tout comme les élèves des classes de l'école élémentaire, ainsi que les petits de la crèche.

Un groupe d'enfants du centre de loisirs Roger Cogez nous rendra également visite un mercredi par mois.



Appel à bénévoles à la médiathèque d'Aix-en-Othe

La médiathèque, ça n'est pas que du prêt de livres, CD ou DVD ! On y vient aussi pour les animations, telles que l'heure du conte, les après-midis jeux, des conférences, des ateliers créatifs, des spectacles, etc...

Nous recherchons actuellement des bénévoles afin d'élargir les horaires d'ouverture d'une part, mais aussi afin d'animer des ateliers, d'en proposer de nouveaux, plus innovants. Si vous avez un peu de temps libre, que vous aimez le contact, si vous avez des passions que vous souhaiteriez partager, venez en discuter avec l'équipe !

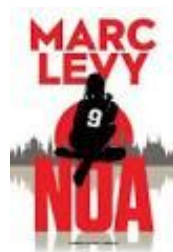
Rappel des horaires d'ouverture

Médiathèque municipale Albert Dubois : mercredi et samedi de 9h30 à 12h
Point lecture de Pâlis : samedi de 11h à 12h

Voici les nouveautés disponibles ou à réserver à la médiathèque ou au point lecture de Pâlis.

Côté adultes :

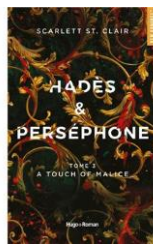
- « Noa » de Marc Levy
- « Lettres d'un inconnu » de Marie de Palet
- « Après l'océan » de Laurence Peyrin
- « Les hommes ont peur de la lumière » de Douglas Kennedy
- « Ces liens qui nous enchaînent » de Kent Haruf
- « La boîte à magie » de Camilla Läckberg
- « Le bureau des affaires occultes » (tome 2 du « fantôme du Vicaire ») de Eric Fouassier
- « Le livre des sœurs » de Amélie Nothomb
- « Sel » (tome 9 des « enquêtes du département V ») de Jussi Adler-Olsen
- « Correctrice incorrigible - des bonbons sur la langue et d'autres curiosités du français » de Muriel Gilbert
- « Les mystères de Fleet Housse » de Lucinda Riley
- « Corregidora » de Gayl Jones
- « Blizzard » de Marie Vingtras
- « Il nous restera ça » de Virginie Grimaldi
- « Quand la belle se réveillera » de Janine Boissard
- « Le maître de l'océan » de Diane Ducret
- « Numéro deux » de David Foenkinos
- « Samouraï » de Fabrice Caro
- « Le loup des cordeliers » et « Le mystère de la main rouge » d'Henri Loevenbruck
- « Le jardin des cyprès » de Françoise Bourdon
- « Scrupules » de Danielle Steel
- « Omerta » de Roger Jon Ellory
- « Le festin » de Margaret Kennedy
- « D'écumes et de sang » de Mireille Calmel



Côté jeunes :

- « Les révoltés de Néosalem » et « Les âmes tigrées » (tomes 12 et 13 de la série « Seuls ») de Fabien Vehlmann

- « Assassin's Creed - le livre dont vous êtes l'Assassin - La route de la soie » de Mathieu Rivero
- Tomes 1 à 5 de « Boruto » (Naruto Next Générations) de Massashi Kishimoto
- Tomes 1 à 3 de « Hades & Persephone » de Scarlett St. Clair



RÉFECTION DU STADE DE VILLEMAUR

Le stade de Villemaur est opérationnel. Il accueille une centaine de licenciés chaque semaine. Le club de l'ASOFA attendait beaucoup cette remise en état. En effet, l'année dernière une maladie s'était développée aux premiers semis, ce qui a conduit à refaire un 2ème semis en début d'année.



MUSÉE DU SILEX

Les travaux du futur musée de pierres taillées ont débuté à l'ancienne école de Villemaur. Nous espérons une ouverture dès 2023 et ainsi permettre la mise en valeur et la découverte de plusieurs spécimens uniques.



ÉLECTRIFICATION DE L'ÉTANG DE VILLEMAUR

Après un an d'attente, le transformateur électrique de l'étang devrait être opérationnel fin octobre. Il permettra l'alimentation en électricité de la base de loisirs, de la plate-forme de l'étang pour les différentes manifestations, mais surtout du centre équestre qui va pouvoir maintenant poursuivre son développement et la construction de son infrastructure.



AMÉNAGEMENT DE BANCS

Une dizaine de bancs ont été installés, à l'étang, au city stade et au boulo-drome.



PYLÔNE RELAIS TÉLÉPHONIQUE

Les travaux du pylône relais mobile se poursuivent, l'adduction électrique est terminée. Une tranchée de 900 mètres est en cours de réalisation pour le passage de la fibre optique. La mise en service de l'installation devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année.



CITY STADE EN COURS D'IMPLANTATION

Les travaux du city stade ont débuté et l'implantation devrait voir le jour début novembre si la météo est clémente !



OCTOBRE ROSE

Une cinquantaine de personnes sont venues courir et marcher dans le cadre de l'opération OCTOBRE ROSE et ainsi braver une météo pluvieuse et des parcours boueux. La bonne humeur n'a toutefois pas failli !

Nous remercions les agents administratifs présents bénévolement ainsi qu'Épisol pour avoir offert le café et Flexofrance pour leur partenariat (pochettes autocollantes pour les dossards).

Nous remercions également La Ligue contre le cancer, Le Pal ainsi que Laurent Villegas de Sport Détente Athlétisme.

531€ ont été récoltés. Les goodies sont encore disponibles à la vente à la mairie d'Aix-en-Othe ainsi qu' « Aux Ciseaux de Virginie » et à Bricomarché.

Merci à tous pour votre mobilisation et rendez-vous encore plus nombreux l'année prochaine !



VIDE-DRESSING

Le 16 octobre, un vide-dressing s'est tenu dans la salle polyvalente de Pâlis. Une belle réussite pour les 30 exposants réunis pour cette occasion.



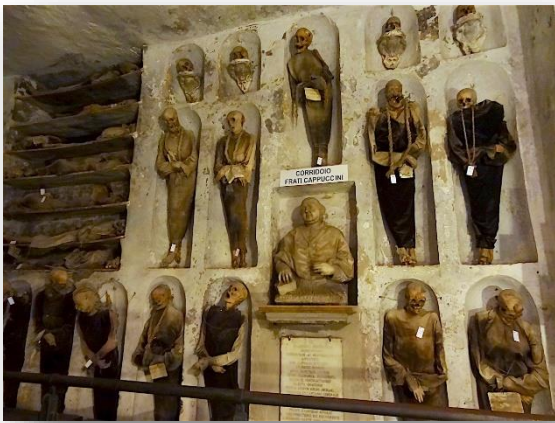
MOI NON PLUS !

À l'approche « d'Halloween » qui est la contraction de l'expression anglaise « All Hallows Eve » qui signifie : la veille de tous les saints, on se déguise. Son origine a plus de 2500 ans sous le nom de la fête de Samain. Mais le plus spectaculaire est le couvent des capucins de Palerme.



Vous avez peut-être déjà parcouru les catacombes de Paris remplies de milliers d'os et de crânes. Une visite certes lugubre mais qui n'est rien comparée à celle des catacombes du couvent des Capucins à Palerme.

À l'entrée, une phrase peinte en noir donne le ton : « Nous étions ce que vous êtes, vous serez ce que nous sommes. »



Une fois à l'intérieur, on s'engage dans des couloirs mal éclairés où l'on découvre près de 9000 momies accrochées debout, ou allongées dans des niches. Âmes sensibles s'abstenir.

Elles sont regroupées par sections : notables, religieux, corporations et familles. Certains corps, élégamment vêtus, ont conservé des lambeaux de chair, des touffes de cheveux, ou même des poils de moustache.

L'une des momies les mieux conservées est celle d'une petite fille, Rosalia Lombardo, décédée d'une pneumonie à l'âge de deux ans. Grâce aux techniques d'embaumement, le corps est extrêmement bien préservé. Une vue du corps aux rayons X montre que ses organes sont remarquablement intacts. De quoi vous donner la chair de poule...

Source : Réponse à tout - Numéro L18866

Mickael Jackson dans son clip « Thriller » n'avait qu'à bien se tenir !

**N'ayez pas peur,
déguisez-vous !**



DERNIÈRE MINUTE



CIRCINO – Le jeu qui met en avant notre territoire !

La chasse aux trésors est lancée sur AVP !

La sortie officielle du jeu est prévue mi-novembre.

Ouverture des pré-commandes sur www.creagames.com

Une idée cadeau qui ravira petits et grands !

RETRAIT DES DOSSIERS RME (Revenu Minimum Étudiant).

Dossier et règlement disponibles sur le site de la ville en téléchargement : CCAS/Les différentes types d'aides...

Dépôt des dossiers : le 28 octobre 2022 dernier délais.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

9h15 à Aix-en-Othe : suivi d'un café offert par la municipalité à l'hôtel de ville,

10h30 à Pâlis,


11h30 à Villemaur-sur-Vanne : suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la mairie.

EN CAS D'URGENCE – ASTREINTE ÉLUS



Pour toute urgence en dehors des heures d'ouverture des secrétariats, merci de contacter le : 06.77.34.24.60

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur les différents réseaux :

 <https://www.facebook.com/aixvillemaurpalis/>

 <https://www.instagram.com/aixvillemaurpalis/>

 <https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com/>

